

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Arrêté du 1^{er} mars 2022 modifiant l'arrêté du 5 mai 2021 fixant le modèle national de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement

NOR : TREP2202597A

La ministre de la transition écologique,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 512-46-1 et suivants,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Pour la demande d'enregistrement prévue à l'article R. 512-46-1 du code de l'environnement, le formulaire CERFA N°15679*04, mis à disposition sur le site internet <https://www.service-public.fr/>, est modifié conformément aux annexes I et II du présent arrêté.

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le lendemain du jour de sa publication.

Art. 3. – Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} mars 2022.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général
de la prévention des risques,*

C. BOURILLET